

Les Zéros

quotidien d'informations économiques

ECONOMIE ET POLITIQUE

Les chercheurs financés par l'ANR demandent à pouvoir reverser de l'argent à leurs collègues défavorisés

C'est ce qu'on peut appeler un effet boule de neige : après l'appel du milliardaire américain Warren Buffett demandant à être lourdement taxé, suivi d'une pétition d'autres milliardaires américains demandant qu'on augmente leurs impôts, puis d'une pétition allant dans le même sens signée par leurs homologues français, c'est au tour de la recherche publique française d'entrer dans la danse. On apprend en effet que plusieurs chercheurs financés par l'ANR (Agence Nationale de la Recherche, qui finance des recherches exclusivement sur projet) font circuler une pétition demandant que l'on prélève sur leur contrat une somme substantielle pour redistribuer à leurs collègues moins favorisés. Nous publions *in extenso* le texte de cette pétition, signée par les plus grosses pointures de la recherche hexagonale : « **Nous, directeurs d'instituts et de laboratoires, responsables d'équipes ou de projets, grands mandarins ou chercheurs de base financés par l'ANR ou d'autres agences de moyens, souhaitons l'instauration d'une "contribution exceptionnelle" qui toucherait les chercheurs**



Affiche de la fondation ABπR dénonçant le sous-financement de la recherche publique

français bénéficiant de tels contrats et serait redistribuée à nos collègues malchanceux qui n'en ont pas obtenus et sont durement frappés par la chute vertigineuse du soutien de base aux laboratoires. Cette contribution serait calculée dans des proportions raisonnables, dans le souci d'éviter les effets indésirables tels que la pénalisation de l'excellence ou l'accroissement de la fuite des cerveaux. Nous sommes conscients d'avoir pleinement bénéficié d'un modèle français d'attribution de crédits fondé sur des bases clientélistes, sur les relations personnelles et les renvois d'ascenseur, auquel nous sommes attachés et que nous souhaitons contribuer à préserver. Cette contribution n'est pas une solution en soi: elle doit s'inscrire dans un effort plus global de réforme, tant sur les dépenses (rééquilibrage des crédits au profit du soutien de base) que sur les recettes (suppression d'une niche fiscale, le Crédit Impôt Recherche). Au moment où le sous-

financement et les perspectives de démantèlement total des organismes de recherche menacent l'avenir de la recherche publique française, au moment où le gouvernement demande à tous un effort de solidarité, il nous semble nécessaire d'y contribuer ». On sait en effet que l'ANR est diversement appréciée dans le monde de la recherche publique. Pour les uns, elle permet de financer les meilleures équipes et d'éviter le saupoudrage de crédits, pour les autres elle n'est dans le meilleur des cas qu'une loterie. Dans les faits, certaines équipes vivent à l'aise tandis que d'autres, pas toujours moins méritantes, sont dramatiquement sous-financées. On se souvient d'ailleurs que ce sous-financement avait été vigoureusement dénoncé l'an dernier, au cours d'une campagne d'affichage un rien provocatrice, par la célèbre fondation ABπR, qui défend opiniâtement la recherche publique (notre photo). Pour l'heure, cette pétition tord le cou à l'idée reçue selon laquelle le milieu des chercheurs est celui du culte de l'ego et du chacun pour soi. Elle entraîne à son tour d'autres initiatives semblables puisqu'aux dernières nouvelles, les chefs d'entreprises bénéficiaires du Crédit Impôt Recherche (auquel il est fait allusion dans la pétition des chercheurs) demandent la suppression pure et simple de cette mesure qu'ils dénoncent comme « une exonération génératrice d'effets d'aubaine et une niche fiscale inadmissible dans un contexte de crise ». Ils exigent que les sommes correspondantes soient versées aux organismes de recherche publique. Pour le moment le gouvernement fait la sourde oreille. Mais pour combien de temps ?